

Au cours de notre précédente recherche consacrée aux femmes qui agressent sexuellement en compagnie de leur conjoint (Desfachelles et Cortoni, 2014), il nous est apparu que des changements dans les motivations, l'implication ou encore la coercition pouvaient intervenir au fil des délits perpétrés par ces femmes. Jusqu'alors, aucune étude sur le processus de passage à l'acte des délinquantes sexuelles n'avait paru envisager que l'acte criminel pouvait se répéter dans des conditions différentes (Gannon et al., 2008, 2014 ; Decou et al., 2014). Dès 1989, Mathews, Matthews et Speltz avaient pourtant suggéré que les motivations des délinquantes sexuelles pouvaient varier au fil des agressions. Selon Cortoni et Gannon (in press), la motivation première pour l'agression sexuelle chez les femmes serait plutôt de nature non-sexuelle mais, au fil des agressions, cette excitation pourrait apparaître et devenir un moteur pour les agressions subséquentes. Malheureusement, notre recherche ne nous a pas permis d'identifier les causes de ces changements ni leur évolution. Chez les délinquantes violentes, deux études de trajectoires (Murdoch, Vess et Ward, 2010 ; St Hilaire, 2012) rapportent que certaines femmes violentes pourraient avoir recours à des comportements alternatifs au cours de leur trajectoire criminelle, ainsi qu'à d'autres solutions, adéquates ou inadéquates, afin d'éviter de commettre un acte de violence, démontrant ainsi une volonté pour elles de changer leur comportement. De plus, il est également apparu chez les participantes de l'étude de St Hilaire (2012) que l'absence ou la présence de regrets exprimés par les femmes pour leurs victimes pouvaient évoluer avec le temps et que la perception que la participante avait d'elle-même suite à son comportement violent n'était pas statique et pouvait se modifier au fil du temps. Ici encore, les causes de ces changements, ni même leur évolution n'ont fait l'objet d'explications ni de recherches supplémentaires.

Alors que nous cherchons à nous intéresser aux changements qui peuvent survenir au fil du temps dans les modalités de commissions des délits, il nous est donc apparu que la littérature actuelle sur les trajectoires de vie ne s'intéressait que peu à cet objet d'étude. L'emploi de la théorie de l'émergence, en association avec la perspective de la trajectoire de vie apparaît comme le cadre le plus adapté à l'étude du changement dans les modalités de commission du délit. Suivant la perspective des parcours de vie, les individus évoluent à travers différentes trajectoires. Ces trajectoires peuvent par exemple être criminelles, maritales, familiales ou encore salariales. Plusieurs changements, ou transitions interviennent en outre dans ces trajectoires. En criminologie, différents chercheurs ont cherché à lier ces différentes transitions pour expliquer les variations dans les conduites délinquantes, mais la place de l'individu dans ces changements a souvent été négligé. Or, il ressort de la littérature que les conséquences des événements peuvent différer selon les individus (Blokland et

Nieuwbeerta, 2005 ; King, Massoglia et MacMillan, 2007 ; Kreager, Matsueda et Erosheva, 2010; Monsbakken, Lyngstad et Skardhamar, 2010 ; Osborn et West, 1979 ; Simon, Stewart, Gordon, Conger et Elder, 2002 ; Yule, Paré et Gartner, 2014) et que ces derniers ne seraient finalement pas si étrangers que ça dans les effets que produit chez eux un changement, leur subjectivité pouvant déterminer les conséquences qu'un événement aura chez eux (Clausen, 1995 ; Cowan, 1991 ; Horney, Osgood et Marshall, 1995 ; Sampson et Laub, 1993). L'emploi de la théorie de l'émergence vient ici prendre tout son sens,, puisque selon elle il convient de concevoir le crime comme le fruit d'un processus d'interaction entre des précurseurs, puisque l'interaction entre l'individu et son environnement déterminera comment il agira ou n'agira pas, ces éléments pouvant en outre être altérés par les expériences passées de l'individu. Cette vision du crime comme un événement qui émerge de la rencontre entre plusieurs facteurs permet de s'éloigner des théories linéaires du crime au profit d'une vision plus dynamique et interactionnelle, qui est tout à fait en accord avec les théories développementales ou des parcours de vie.

Objectifs

L'objectif principal de ce projet est de développer une meilleure compréhension des changements qui interviennent dans les trajectoires criminelles des délinquantes sexuelles et/ou

violentes. Plus spécifiquement, nous chercherons à :

- Comprendre comment se développe la trajectoire criminelle de ces femmes et identifier les différents changements qui y apparaissent, qu'il s'agisse des changements généralement étudiés par la littérature sur les trajectoires de vie (fréquence, durée, gravité, versatilité, complicité) que des changements dans les modalités de commission des délits (motivations, coercition, rôle, usage d'armes, victimes, ...)
- Identifier les différentes trajectoires de ces populations, comme leur trajectoire matrimoniale, parentale, de consommation, d'emploi, de santé ainsi que les changements qui ont pu y survenir ;
- Observer comment la personne a ressenti ces changements et s'y est adaptée ;
- Observer si des changements dans ces circonstances de vie et l'adaptation personnelle subséquente peuvent être liées à des changements dans leur trajectoire criminelle ;

- Comparer les résultats des délinquantes violentes et sexuelles afin d'établir des différences ou des similitudes ;
- Réfléchir à des pistes de prévention pour éviter la récidive des femmes, basées sur nos résultats.